

Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision: 10.02.2017

### 1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

· Code du produit: 1895512

· No CAS: 7790-28-5 · Numéro CE: 232-197-6

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Substances

· No CAS Désignation

7790-28-5 periodate de sodium

· Code(s) d'identification

· Numéro CE: 232-197-6

· Composants dangereux: néant

## 3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Ox. Sol. 1 H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger





GHS03

· Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)



Page : 2/7

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

(suite de la page 1)

### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

periodate de sodium

· Mentions de danger

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

Tenir à l'écart de la chaleur. - Ne pas fumer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 4 Premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Veiller à une aération suffisante.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 4)





# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 3)

hâtre téristique éterminé.  pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
hâtre téristique éterminé.  C C C pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
téristique éterminé.  E  pplicable.  ise l'inflammation des matières combustibles.  éterminé.  éterminé.  oduit n'est pas explosif.
éterminé.  E  pplicable.  ise l'inflammation des matières combustibles.  éterminé.  éterminé.  oduit n'est pas explosif.
E pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
pplicable. ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
ise l'inflammation des matières combustibles. éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
éterminé. éterminé. oduit n'est pas explosif.
éterminé. oduit n'est pas explosif.
éterminé. oduit n'est pas explosif.
oduit n'est pas explosif.
éterminé.
éterminé.
éterminé.
pplicable.
/cm³
$-2.400 \text{ kg/m}^3$
éterminé.
pplicable.
pplicable.
éterminé.
pplicable. pplicable.
a

## 10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

(suite de la page 4)

### 11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

COMBURANT, N.S.A. (periodate de
COMBURANT, N.S.A. (periodate de
OLID, N.O.S. (sodium periodate)
OLID,

<u> </u>	<b>y</b>	
1/5	.1//	

· Classe	5.1 Matières comburantes.
· Étiquette	5.1
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	I

(suite page 6)



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

	(suite de la pag
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l	'utilisateur Attention: Matières comburantes.
Indice Kemler:	
No EMS:	F- $A$ , $S$ - $Q$
Stowage Category	D
Segregation Code	SG38 Stow "separated from" ammonium compounds.
	SG49 Stow "separated from" cyanides
	SG60 Stow "separated from" peroxides
	SG61 Stow "separated from" powdered metals
convention Marpol et au recueil IBC Indications complémentaires de transpor	Non applicable.
	•• 
ADR	0
Quantités limitées (LQ)	0 Code: E0
Quantités exceptées (EQ)	
Cationais de tunnament	Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	I E
Code de restriction en tunneis	Ľ
IMDG	
Limited quantities (LQ)	o
Excepted quantities (EQ)	Code: E0
	Not permitted as Excepted Quantity
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1479 SOLIDE COMBURANT, N.S.A.
negioniciii ijpo uo i orio.	(PERIODATE DE SODIUM), 5.1, I

## 15 Informations relatives à la réglementation

· Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger





GHS03

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

periodate de sodium

· Mentions de danger

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

(suite page 7)



Page : 7/7

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 17 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Methanephrines by Column Test, REAG 6

(suite de la page 6)

Tenir à l'écart de la chaleur. - Ne pas fumer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · Catégorie SEVESO P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com
· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Ox. Sol. 1: Matières solides comburantes - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH -